

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Remplacement à temps plein - 35 heures par semaine (100 %)

Jusqu'au 30 juin 2026

Lieu : EPSH

NATURE DU TRAVAIL

Sous la responsabilité de la direction adjointe des services éducatifs en formation professionnelle, l'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique consiste principalement en une relation d'aide pédagogique s'exerçant d'abord auprès des enseignantes et enseignants. De plus, elle ou il travaille en étroite collaboration avec le personnel d'encadrement de l'école.

Les actions et les interventions visent à satisfaire des besoins individuels ou collectifs et portent notamment sur :

- Les programmes d'études et de formation (logigramme, chronogramme);
- Les plans d'action des départements;
- L'évaluation des apprentissages;
- L'organisation de programmes d'alternance travail-études;
- Le développement de projets en lien avec le projet éducatif du centre;
- L'accompagnement des enseignants dans le but d'amener les élèves à utiliser les environnements et les outils numériques de façon active dans leur apprentissage;
- L'accompagnement des nouvelles enseignantes ou des nouveaux enseignants inscrits au BACC;
- L'animation d'ateliers relatifs à des pratiques pédagogiques, à la gestion de classe, à l'insertion professionnelle, etc.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi;
- Une expérience d'enseignement en formation professionnelle;
- Un brevet d'enseignement.

CONNAISSANCES PARTICULIÈRES

- L'approche par compétence en formation professionnelle;
- Bonne connaissance des outils numériques.

AVANTAGES OFFERTS

- Majoration de 11% du traitement pour tenir lieu de tous les avantages sociaux;
- Majoration de 8 % du traitement aux fins de vacances;
- Programme d'insertion professionnelle.

SALAIRE

Entre 30,27 \$ et 56,32 \$ de l'heure.

La conseillère ou le conseiller pédagogique qui se situe au **18^e** échelon de son échelle de traitement reçoit une majoration de traitement correspondant à l'écart entre le taux maximum de l'échelle de conseiller pédagogique et celui d'enseignant.

Pour déposer votre candidature, veuillez nous faire parvenir un courriel à dotationsoutien-pne@cssh.gouv.qc.ca avant le jeudi 16 octobre 2025, à 16 h.

Le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir l'assistance pour des mesures d'adaptation pour le processus de présélection et de sélection : dotationsoutien-pne@cssh.gouv.qc.ca.